



avec
Wolters Kluwer

VENDREDI 15 ET SAMEDI 16 MAI 2015 // CAHIER DES ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES AU NUMÉRO 21938 | ISSN 01534831 NE PEUT PAS ÊTRE VENDU SÉPARÉMENT

L'IDÉE BUSINESS

MA P'TITE CULOTTE RÉVEILLE LA LINGERIE FÉMININE //

Lancée en 2013, la marque de lingerie Ma P'tite Culotte entend donner un coup de jeune à la lingerie féminine. Pour sa fondatrice, Charline Goutal, l'objectif est de séduire les 28-38 ans. « Nous avons élaboré un storytelling original dans lequel chacune de nos consommatrices pouvait se retrouver : l'ingénue, la chanceuse, l'énigmatique, la rayonnante... Ce qui peut entraîner aussi des cadeaux clin d'œil », analyse-t-elle. En parallèle, Charline Goutal mise sur la qualité et l'originalité de ses produits. « Chaque pièce est unique. Car 90 % des motifs sont faits à l'aquarelle et ne sont jamais placés au même endroit », assure-t-elle. Derrière chaque modèle, pas de styliste, la jeune femme les dessine elle-même. « Aujourd'hui, nos produits sont vendus sur Internet, dans des concept stores ou des boutiques indépendantes. Nous sommes à la recherche de boutiques éphémères, afin de tester le concept », explique Charline Goutal. L'objectif étant d'ouvrir un point de vente au printemps 2016. *Camille Boulate*

MARKETING-VENTE // Quels sont les outils les mieux adaptés aux petites entreprises ?

Internet, mailing et réseaux à la rescoussse de vos ventes

Valérie Talmon
vtalmon@lesechos.fr

Faire parler de soi pour conquérir de nouveaux clients semble forcément plus simple quand on a à la fois les moyens et les experts ad hoc. Communication, marketing ne sont pourtant pas l'apanage des grands groupes. Nombre de jeunes entreprises ont démontré qu'avec un zest d'imagination, un peu de culot et surtout une bonne dose d'énergie, tout est possible.

On ne le présente plus, mais les trublions Michel et Augustin ont su dès le début frapper fort et se créer une image de marque très forte. Idem avec Guillaume Gibault, du Slip Français, qui semble passé maître dans l'art du buzz. Reste que, globalement, « les TPE ne sont pas forcément en pointe dans ce domaine, ce qui est paradoxal, car le numérique a rendu accessible des outils auparavant réservés aux grands groupes », déplore Camille Blaise, cofondatrice de Néocamino,



Le Slip Français, une jeune entreprise passée maître dans l'usage des réseaux sociaux. Photo Le Slip Français

une entreprise spécialisée dans le webmarketing à destination des TPE et PME.

Un site Internet structuré

Le premier outil à votre disposition, le plus évident, est votre propre site Internet. Mais pas n'importe lequel. Pour que celui-ci soit utile, il s'agit de construire un site bien structuré, pas seulement centré sur votre offre, mais sur les besoins des clients. Le mieux est d'y intégrer un blog, capi-

tal pour le référencement naturel. C'est ce blog qui permettra de signifier aux moteurs de recherche que vous avez du contenu pertinent qui répond aux requêtes des internautes et donc qui les orientera vers votre site. « Pour cela, il faut utiliser un maximum d'expressions clés dans votre secteur d'activité », précise Camille Blaise. Sans oublier que le blog est l'aliment de base de la présence sur les réseaux sociaux. » Et ceci vaut aussi bien pour un restaurant

que pour un fabricant de boulons ! Le principe est le même pour tous : cerner en amont les problématiques de vos clients afin d'identifier les thèmes que vous devez mettre en avant.

Des réseaux sociaux sélectionnés

Deuxième outil précieux pour vos relations clients : les réseaux sociaux très puissants pour animer une communauté. Être actif sur les réseaux sociaux est aussi important pour garder la main sur votre communication, votre image, et pour gagner en crédibilité. Comment ? « La clef, c'est d'être présent régulièrement », conseille Camille Blaise. C'est la stratégie des petits pas : intervenir fréquemment et, ponctuellement, réaliser une action plus importante. » Un peu comme dans une relation amoureuse, l'idée sur les réseaux sociaux est de nourrir le quotidien de petites attentions afin de ne jamais se faire oublier... Mais quel réseau choisir ? « Cela dépendra là encore de votre cible, de votre communauté de clients, explique l'expert. Pour certains professionnels, Viadeo permet vraiment

de gagner une bonne visibilité. L'idée est de chercher où sont vos clients, si des groupes déjà formés existent, etc. » Vous pourrez ainsi cibler un groupe d'acheteurs dans le secteur de la propriété sur Viadeo ou des fans de drones sur Facebook. Attention toutefois à réaliser des veilles régulières afin d'analyser d'où provient votre trafic et de réajuster si besoin votre canal de communication.

Des e-mailing ciblés

L'e-mailing, plus traditionnel, ne doit pas être négligé. Certes, les taux d'ouverture des newsletters et autres mailings restent le plus souvent faibles. Mais c'est aussi un véritable outil de séduction. A condition d'affiner chaque envoi, par catégorie de clients, de besoins. « Pour bien cibler ces contenus stratégiques, il convient de valider les étapes du cycle de vie d'un client, d'un prospect, d'un visiteur de votre site, etc. », précise Camille Blaise. Le tout sera complété par une newsletter, qui, aujourd'hui, peut se générer automatiquement. La pire des erreurs marketing pour les petites entreprises ? Ne rien faire ! ■

annonces judiciaires & légales

75 • PARIS

SOCIÉTÉS

CONSTITUTIONS

017613B – LES ECHOS

Aux termes d'un acte SSP en date du 27/02/2015 il a été constitué une SAS nommée :

SMBL GROUP

Objet social : Conception, réalisation et exploitation commerciale de sites internet et applications mobiles

Siège social : 38 bis rue de Rivoli, 75004 Paris **Capital :** 10000 € **Président :** M. Paul MIDY **demeurant :** 38 bis rue de Rivoli, 75004 Paris, élu pour une

Une adresse prestigieuse pour votre
domiciliation

6, place de la
Madeleine
75008 PARIS

Tél. : 01 47 14 60 60

Un service Les Echos
FORMALITÉS

durée indéterminée **DG :** M. David-Alexandre BARANES **demeurant :** 50 rue des petites Ecuries, 75010 Paris **DG :** M. Rém SALIS **demeurant :** 108 rue du Bac, 75006 Paris **DG :** M. Geoffroy LE-DOUX **demeurant :** 34 rue de Carvès, 92120 Montrouge **Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :** Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. **Clauses d'agrément :** Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la société. **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Paris

017630B – LES ECHOS

Aux termes d'un acte SSP en date du 21/04/2015 il a été constitué une SCI nommée :

SCI LA BAULE

Objet social : location immobilière **Siège social :** 8 rue Lucien Sampaix, 75010 PARIS **Capital :** 2000 € **Gérant :** Mme céline ROUSSEAU GROSSE, 11 rue Guersant, 75017 Paris **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Paris.

017643B – LES ECHOS

Rectificatif à l'annonce parue dans "Les Echos", le 12/05/2015, concernant la société **MY BREAKFAST**, lire **Siège social :** 27 avenue Henri Dunant, 92700 Colombes. **Immatriculation** au RCS de Nanterre

017656B – LES ECHOS

Aux termes d'un acte SSP en date du 12/05/2015 il a été constitué une SASU nommée :

PETITE SYMPHONIE

Objet social : la fourniture, directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger, de prestations de services in-

formatiques, programmation informatique, conseil en informatique, conseil en systèmes et logiciels informatiques, création de services informatiques (jeux en ligne, logiciels en ligne, sites Internet, etc...), et de services de bien-être aux personnes, et d'activités connexes.

Siège social : 187 ter rue de Tolbiac, 75013 Paris **Capital :** 1 € **Président :** M. Julien GRILLOT **demeurant :** 187 ter rue de Tolbiac, 75013 Paris, élu pour une durée indéterminée **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Paris

017662B – LES ECHOS

Aux termes d'un acte SSP en date du 07/05/2015 il a été constitué une SASU nommée :

MALEK & CO

Objet social : Conseils aux entreprises de communication et sociétés de production, et fourniture des moyens humains et matériels nécessaires auxdites prestations.

Siège social : 109, rue de Courcelles, 75017 Paris **Capital :** 1000 € **Président :** M. Laurent Malek **demeurant :** 109, rue de Courcelles, 75017 Paris élu pour une durée indéterminée Chaque action donne droit à une voix. Tant que la Société demeure unipersonnelle, toutes les cessions et transmissions d'actions s'effectuent librement. **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Paris

017664B – LES ECHOS

Aux termes d'un acte SSP en date du 27/04/2015 il a été constitué une SASU nommée :

JUDIKA

Objet social : Brasserie, débit de boissons, restauration traditionnelle

Siège social : 270 avenue Daumesnil, 75012 Paris **Nom commercial :** AU BOIS DOREE **Capital :** 1500 € **Président :**

RENDEZ-VOUS PARTENAIRES

par

bagala

Pourquoi il est essentiel d'enregistrer son nom de domaine au RCS

Alors que peu d'entreprises peuvent se passer d'une présence sur le web, certaines se limitent à réserver le nom de domaine qu'elles utilisent, sans forcément savoir qu'il y a des précautions à prendre.

Il faut tout d'abord vérifier que le nom de domaine envisagé n'a pas déjà été choisi comme nom de société et consulter la

« Le Kbis prouvera aux internautes que le nom de domaine ne fait pas l'objet d'une usurpation »

ISABELLE CRAFOORD DE LA GORCE
Présidente de BAGALA

faire enregistrer le nom de domaine du site internet d'une société au registre du commerce et des sociétés (RCS). Il suffit de déposer les formulaires NDI prévus à cet effet au moment du dépôt du dossier de création au CFE. Cette demande d'enregistrement est gratuite si elle est faite en même temps que les formalités d'immatriculation. Elle

coûte environ 75 euros si elle est faite après. En réservant votre nom de domaine et en l'enregistrant au RCS, vous rassurez les internautes qui pourront vérifier sur l'extrait Kbis de votre société que le nom de domaine concerné ne fait pas l'objet d'usurpation. Vous protégez également

votre société contre les concurrents malveillants et/ou les cybersquatteurs.

En cas de litige entre une marque et un nom de domaine, retenez que les juges ne s'attacheront pas qu'à l'antériorité du dépôt de la marque ou de la réservation du nom de domaine, ils vérifieront également l'utilisation qui a en a été faite.

N'attendez plus !

Peu d'entreprises savent qu'il est possible depuis 2012 de

Le contenu a été réalisé par Bagala.

017640A – LES ECHOS

EXXELIA EXPANSIONSAS au capital de 51.704.019 €
Siège social : 93, rue Oberkampf
75011 Paris527 678 163 RCS PARIS
Par AGE du 23/04/2015 le capital social a été augmenté de 6.300.000 € pour être porté à 58.004.019 €. Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Dépôt légal au RCS de Paris.

017658A – LES ECHOS

RAISON CARNEL

SELARL au capital de 3.000 € - 217, rue St Honoré, 75001 PARIS - RCS Paris : 503466427

L'AGE du 20/12/13 a décidé d'augmenter le capital d'une somme de 700.000 € par incorporation de réserves pour le porter à 703.000 €. Modification au RCS de Paris.

DISSOLUTIONS

017632B – LES ECHOS

EURL MILI DROIT & CONSULTINGSARL Unipersonnelle
Au capital de 1500 €
25 rue de Ponthieu, 75008 PARIS
790090484 RCS ParisPar décision de l'AGE en date du 02/03/2015 l'associé unique a :
- approuvé les comptes définitifs de la liquidation,
- donné quittus au Liquidateur, Mme HAYETTE MILI, pour sa gestion et décharge de son mandat,
- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée. Radiation au RCS de Paris

11958734-10 – LE PUBLISHATEUR LEGAL

SCI ARGENTEUIL KLEBERSociété civile au capital de 1.000 €
Siège social :
5, boulevard de la Madeleine
75001 PARIS
533 122 339 RCS PARIS

Le 28 février 2015, l'Assemblée générale a décidé la dissolution par anticipation de la société et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel.

La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés a été fixé au siège social actuel.

Elle a nommé comme liquidateur l'actuelle gérante, la société CIBEX, représentée par Monsieur Robert Pivont, en lui conférant les pouvoirs les plus étendus, sous réserve de ceux exclusivement réservés par la loi à la collectivité des associés, dans le but de lui permettre de mettre fin aux opérations en cours, réaliser tous les éléments d'actif, payer le passif et répartir le solde entre les associés dans le respect de leurs droits.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Paris en annexe au registre du commerce et des sociétés.

11958734-20 – LE PUBLISHATEUR LEGAL

SCI ARGENTEUIL KLEBERSociété civile en cours de liquidation
Au capital de 1.000 €
Siège social :
5, boulevard de la Madeleine
75001 PARIS
533 122 339 RCS PARIS

Aux termes d'un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 17 mars 2015, les comptes de clôture ont été approuvés et quittus a été donné au liquidateur. La clôture des opérations de liquidation a été prononcée à compter du même jour.

La société sera radiée du RCS de Paris.
Pour avis,
Le liquidateur.

11958735-10 – LE PUBLISHATEUR LEGAL

SCI 12 RUE CHATEAUBRIANTSociété civile au capital de 1.000 €
Siège social :
5, boulevard de la Madeleine
75001 PARIS
503 841 199 RCS PARIS

Le 28 février 2015, l'Assemblée générale a décidé la dissolution par anticipation de la société et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel.

La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés a été fixé au siège social actuel.

Elle a nommé comme liquidateur l'actuelle gérante, la société CIBEX, représentée par Monsieur Robert Pivont, en lui conférant les pouvoirs les plus étendus, sous réserve de ceux exclusivement réservés par la loi à la collectivité des associés, dans le but de lui permettre de mettre fin aux opérations en cours, réaliser tous les éléments d'actif, payer le passif et répartir le solde entre les associés dans le respect de leurs droits.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Paris en annexe au registre du commerce et des sociétés.

11958735-20 – LE PUBLISHATEUR LEGAL

SCI 12 RUE CHATEAUBRIANTSociété civile en cours de liquidation
Au capital de 1.000 €
Siège social :
5, boulevard de la Madeleine
75001 PARIS
503 841 199 RCS PARIS

Aux termes d'un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 17 mars 2015, les comptes de clôture ont été approuvés et quittus a été donné au liquidateur. La clôture des opérations de liquidation a été prononcée à compter du même jour.

La société sera radiée du RCS de Paris.
Pour avis,
Le liquidateur.

11958737-10 – LE PUBLISHATEUR LEGAL

SCI VALBEUZONSociété civile au capital de 2.000 €
Siège social :
5, boulevard de la Madeleine
75001 PARIS
444 125 470 RCS PARIS

Le 28 février 2015, l'Assemblée générale a décidé la dissolution par anticipation de la société et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel.

La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés a été fixé au siège social actuel.

Elle a nommé comme liquidateur l'actuelle gérante, la société CIBEX, représentée par Monsieur Robert Pivont, en lui conférant les pouvoirs les plus étendus, sous réserve de ceux exclusivement réservés par la loi à la collectivité des associés, dans le but de lui permettre de mettre fin aux opérations en cours, réaliser tous les éléments d'actif, payer le passif et répartir le solde entre les associés dans le respect de leurs droits.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Paris en annexe au registre du commerce et des sociétés.

Pour avis,
Le liquidateur.

11958737-20 – LE PUBLISHATEUR LEGAL

SCI VALBEUZONSociété civile en cours de liquidation
Au capital de 2.000 €
Siège social :
5, boulevard de la Madeleine
75001 PARIS
444 125 470 RCS PARIS

Aux termes d'un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 17 mars 2015, les comptes de clôture ont été approuvés et quittus a été donné au liquidateur. La clôture des opérations de liquidation a été prononcée à compter du même jour.

La société sera radiée du RCS de Paris.
Pour avis,
Le liquidateur.

11958738-10 – LE PUBLISHATEUR LEGAL

SCI VALLOCTSociété civile au capital de 1.525 €
Siège social :
5, boulevard de la Madeleine
75001 PARIS
434 669 263 RCS PARIS

Le 28 février 2015, l'Assemblée générale a décidé la dissolution par anticipation de la société et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel.

La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés a été fixé au siège social actuel.

Elle a nommé comme liquidateur l'actuelle gérante, la société CIBEX, représentée par Monsieur Robert Pivont, en lui conférant les pouvoirs les plus étendus, sous réserve de ceux exclusivement réservés par la loi à la collectivité des associés, dans le but de lui permettre de mettre fin aux opérations en cours, réaliser tous les éléments d'actif, payer le passif et répartir le solde entre les associés dans le respect de leurs droits.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Paris en annexe au registre du commerce et des sociétés.

Le liquidateur.

11958738-20 – LE PUBLISHATEUR LEGAL

SCI VALLOCTSociété civile en cours de liquidation
Au capital de 1.525 €
Siège social :
5, boulevard de la Madeleine
75001 PARIS
434 669 263 RCS PARIS

Aux termes d'un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 17 mars 2015, les comptes de clôture ont été approuvés et quittus a été donné au liquidateur. La clôture des opérations de liquidation a été prononcée à compter du même jour.

La société sera radiée du RCS de Paris.
Pour avis,
Le liquidateur.

11958739-10 – LE PUBLISHATEUR LEGAL

SCI VALORIESociété civile au capital de 1.525 €
Siège social :
5, boulevard de la Madeleine
75001 PARIS
437 659 709 RCS PARIS

Le 28 février 2015, l'Assemblée générale a décidé la dissolution par anticipation de la société et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel.

La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés a été fixé au siège social actuel.

Elle a nommé comme liquidateur l'actuelle gérante, la société CIBEX, représentée par Monsieur Robert Pivont, en lui conférant les pouvoirs les plus étendus, sous réserve de ceux exclusivement réservés par la loi à la collectivité des associés, dans le but de lui permettre de mettre fin aux opérations en cours, réaliser tous les éléments d'actif, payer le passif et répartir le solde entre les associés dans le respect de leurs droits.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Paris en annexe au registre du commerce et des sociétés.

Pour avis,
Le liquidateur.

11958739-20 – LE PUBLISHATEUR LEGAL

SCI VALORIESociété civile en cours de liquidation
Au capital de 1.525 €
Siège social :
5, boulevard de la Madeleine
75001 PARIS
437 659 709 RCS PARIS

Aux termes d'un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 17 mars 2015, les comptes de clôture ont été approuvés et quittus a été donné au liquidateur. La clôture des opérations de liquidation a été prononcée à compter du même jour.

La société sera radiée du RCS de Paris.
Pour avis,
Le liquidateur.

11958785 – LE PUBLISHATEUR LEGAL

T.C. HOLDINGS.A.S. à associé unique
Au capital de 37.000 €
Siège social :
112, avenue Kleber - 75116 PARIS
498 599 844 RCS PARIS

Suivant acte des décisions de l'associé unique du 27/4/2015, il a été décidé de dissoudre la société par anticipation à compter de ce jour et de nommer M. Stanislas GAILLARD, demeurant 5, rue Dufrenoy, 75116 Paris, en qualité de liquidateur amiable. Le siège de la liquidation est fixé au siège social, lieu où la correspondance et tous actes et documents relatifs à la liquidation devront être adressés et notifiés.

Mention en sera faite au RCS de Paris.

11958817 – LE PUBLISHATEUR LEGAL

LE CANNET VILLAGE SARLSociété à responsabilité limitée unipersonnelle
Au capital de 8.800 €
Siège social :
112, avenue Kleber - 75116 PARIS
453 848 095 RCS PARIS

Aux termes d'une déclaration de dissolution sans liquidation en date du 5 mai 2015, la société Freeport Leisure (Netherlands) B.V., société de droit hollandais dont le siège social est situé Claude Debussylaan 24, 1082 MD Amsterdam (Pays-Bas) et immatriculée sous le numéro 34123359, a, en sa qualité d'associé unique de la société Le Cannet Village SARL, décidé la dissolution anticipée de ladite société. Cette déclaration de dissolution fait l'objet d'un dépôt auprès du greffe du tribunal de commerce conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil, cette dissolution entraîne transmission universelle du patrimoine de la société Le Cannet Village SARL à la société Freeport Leisure (Netherlands) B.V., sans qu'il y ait lieu à liquidation. Les créanciers de la société Le Cannet Village SARL peuvent faire opposition à la dissolution dans le délai de trente (30) jours à compter de la publication du présent avis.

Les oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce de Paris.

Pour avis

Le liquidateur.

017645B – LES ECHOS

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 29/04/2015 au Service des Imôpôts des Entreprises de PARIS,

la société LE PEUPLE ET ASSOCIES, au capital de 16500 €, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 504362708, domiciliée 5-7 rue Moret, Paris 75011 représentée par Manuel MENDEZ, a donné en location gérance à :

la société WHAT THE FUCK, au capital de 300 €, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 811140029, domiciliée 5-7 rue Moret, Paris 75011 représentée par Daniel BONTRON,

un fonds de commerce de Bar Cafè Brasserie Restaurant Discothèque situé 5-7 rue Moret, 75011 Paris, à compter du 01/05/2015 jusqu'au 30/04/2017.

Le contrat est renouvelable par tacite reconduction d'une période de 12 mois

Pour unique insertion

017623B – LES ECHOS

Additif à l'annonce parue dans "Les Echos", le 08/01/2015, concernant la société EDITIONS ARCHIPOCHE, lire Muriel Nouchy, 105 avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris, est nommée CAC suppléant en remplacement d'Europac, démissionnaire.

La société sera radiée du RCS de Paris.
Pour avis,
Le liquidateur.

Le liquidateur.

017619B – LES ECHOS

Additif à l'annonce parue dans "Les Echos", le 08/01/2015, concernant la société ECRITURE-COMMUNICATION, lire Muriel Nouchy, 105 avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris est nommée CAC suppléant en remplacement d'Europac, démissionnaire.

La société sera radiée du RCS de Paris.
Pour avis,
Le liquidateur.

Le liquidateur.

017654B – LES ECHOS

Rectificatif à l'annonce parue dans Les Echos, le 12/05/2015, concernant la société HUTEAU, lire SASU HUTEAU RESTO en lieu et place de SASU HUTEAU

017666B – LES ECHOS

Rectificatif à l'annonce parue dans "Les Echos", le 12/05/2015, concernant la société HUTEAU, lire SASU HUTEAU RESTO en lieu et place de SASU HUTEAU

VENTE DE FONDS - GERANCE**OPPOSITIONS**

11958736 – LE PUBLISHATEUR LEGAL

dûment rempli devra ensuite parvenir à BNP Paribas Securities Services au plus tard le vendredi 29 mai 2015.

Conformément aux dispositions de l'article R.225-79 du Code de commerce, la notification de la désignation et de la révocation d'un mandataire peut tout d'abord être faite par voie postale dans les mêmes formes que celle requise pour la nomination et doit être communiquée au service Assemblées Générales de BNP Paribas Securities Services.

Vote ou procuration par Internet :

Les actionnaires ont désormais la possibilité de voter par Internet préalablement à l'Assemblée Générale, sur un site sécurisé dédié, dans les conditions ci-après.

Actionnaires au nominatif :

Les actionnaires au nominatif pour qui souhaitent voter par Internet, avant l'Assemblée, devront se connecter à l'adresse du site Internet indiquée ci-dessous, en utilisant le numéro d'identifiant et le mot de passe qui leur ont été communiqués. Les actionnaires au nominatif administré pourront demander à recevoir leur mot de passe par courrier, sur le site GIS-PROXY, en utilisant l'identifiant qui se trouve en haut à droite du formulaire de participation adressé avec la convocation.

Actionnaires au porteur :

Les titulaires d'actions au porteur qui souhaitent voter par Internet, avant l'Assemblée, devront contacter leur établissement teneur de compte afin de demander une attestation de participation et lui indiquer leur adresse électronique. L'établissement teneur de compte transmettra l'attestation de participation, en y mentionnant l'adresse électronique, à BNP Paribas Securities Services, gestionnaire du site de vote par Internet. Cette adresse électronique sera utilisée par BNP Paribas Securities Services pour communiquer à l'actionnaire un identifiant et un mot de passe lui permettant de se connecter au site dont l'adresse figure ci-dessous.

Dans les deux cas, l'actionnaire devra suivre les indications données à l'écran.

Le site sécurisé dédié à l'Assemblée sera ouvert à partir du 12 mai 2015. Les possibilités de voter par Internet avant l'Assemblée seront interrompues la veille de l'Assemblée soit le lundi 1er juin 2015 à 15 heures, heure de Paris.

Afin d'éviter tout encombrement éventuel du site Internet sécurisé dédié, il est recommandé aux actionnaires de ne pas attendre la veille de l'Assemblée pour voter.

Adresse du site sécurisé dédié : <https://gisproxy.bnpparibas.com/hermesinternational.pg>

Il est précisé que tout actionnaire ayant déjà exprimé son vote, demandé sa carte d'admission ou sollicité une attestation de participation (Article R.225-85 du Code de commerce) :

- ne peut plus choisir un autre mode de participation ;

- a la possibilité de céder tout ou partie de ses actions.

Cependant si la cession intervient avant le vendredi 29 mai 2015 à zéro heure, heure de Paris, la Société n'invalidera ou modifiera en conséquence, selon le cas, le vote exprimé à distance, le pouvoir, la carte d'admission ou l'attestation de participation. A cette fin, l'intermédiaire habilité teneur de compte notifie la cession à la Société ou à son mandataire et lui transmet les informations nécessaires. Aucune cession ni aucune opération réalisée après le vendredi 29 mai 2015 à zéro heure, heure de Paris, quel que soit le moyen utilisé, ne sera notifiée par l'intermédiaire habilité ou prise en considération par la Société, nonobstant toute convention contraire. Il sont désormais la possibilité de donner procuration par Internet, selon les modalités suivantes :

Actionnaires au nominatif :

- l'actionnaire devra envoyer un email à l'adresse paris.bps2.france.cts.mandats@bnpparibas.com.

Cet email devra obligatoirement contenir les informations suivantes : Nom de la Société et date d'Assemblée, nom, prénom, adresse, références bancaires du mandant ainsi que les nom, prénom et si possible adresse du mandataire,

Actionnaires au porteur ou au nominatif administré :

- l'actionnaire devra envoyer un email à l'adresse paris.bps2.france.cts.mandats@bnpparibas.com.

Cet email devra obligatoirement contenir les informations suivantes : Nom de la Société et date d'Assemblée, nom, prénom, adresse, références bancaires du mandant ainsi que les nom, prénom et si possible adresse du mandataire,

Actionnaires au porteur ou au nominatif administré :

- l'actionnaire devra envoyer un email à l'adresse paris.bps2.france.cts.mandats@bnpparibas.com.

Cet email devra obligatoirement contenir les informations suivantes : Nom de la Société et date d'Assemblée, nom, prénom, adresse, références bancaires du mandant ainsi que les nom, prénom et si possible adresse du mandataire,

Actionnaires au porteur ou au nominatif administré :

- l'actionnaire devra envoyer un email à l'adresse paris.bps2.france.cts.mandats@bnpparibas.com.

Cet email devra obligatoirement contenir les informations suivantes : Nom de la Société et date d'Assemblée, nom, prénom, adresse, références bancaires du mandant ainsi que les nom, prénom et si possible adresse du mandataire,

Actionnaires au porteur ou au nominatif administré :

- l'actionnaire devra envoyer un email à l'adresse paris.bps2.france.cts.mandats@bnpparibas.com.

20, rue de la Ville l'Évêque, 75008 Paris), et seront consultables sur le site <http://finance.hermes.com> à partir du 11 mai 2015, dans les conditions prévues par les dispositions légales et réglementaires applicables.

La Gérance

11958843 – LE PUBLICATEUR LEGAL

TRSB GROUPE

Société anonyme
Au capital de 324,281,20 €

Siège social :
11, rue Kepler - 75016 PARIS
438 761 801 RCS PARIS
Siret 438 761 801 00028

Avis de convocation

Il est rappelé à Messieurs et Mesdemoiselles les Actionnaires de la société TRSB Groupe (ci-après "TRSB Groupe" ou également "la Société") qu'ils sont convoqués en assemblée générale ordinaire et extraordinaire, le 3 juin 2015, à 11 heures, au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour et les projets de résolutions suivants :

Ordre du jour

A titre ordinaire
Première résolution : Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;

Deuxième résolution : Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;

Troisième résolution : Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;

Quatrième résolution : Approbation des conventions visées à l'article L225-38 du Code de commerce ;

Cinquième résolution : Approbation des charges non déductibles au titre de l'article 39-4 du Code général des impôts ;

A titre extraordinaire
Sixième résolution : Autorisation au conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre au profit des salariés et/ou mandataires sociaux de la Société et de ses filiales ;

Septième résolution : Pouvoirs pour formalités.

L'avis de réunion comportant le texte du projet de résolutions soumis à cette assemblée a été publié au *Bulletin des Annonces légales obligatoires* du 27 avril 2015.

1. Modalités d'exercice de la faculté de poser des questions écrites. - Tout actionnaire a la faculté de poser par écrit des questions auxquelles le conseil d'administration est tenu de répondre au cours de l'assemblée. Ces questions écrites sont envoyées au siège social (adresse postale : 11, rue Kepler, 75016 Paris), à l'attention de M. Philippe Guinchard, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au plus tard le quatrième jour ouvré précédent la date de l'assemblée générale, soit le jeudi 28 mai 2015. Elles sont accompagnées d'une attestation d'inscription soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par un intermédiaire mentionné à l'article L.211-3 du Code monétaire et financier. Conformément à la législation en vigueur, une réponse commune pourra être apportée à ces questions dès lors qu'elles présenteront le même contenu.

2. Modalités de participation à l'assemblée générale. - Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, peut, dans les conditions prévues à l'article L.225-106 du Code de commerce : prendre part personnellement à cette assemblée,

- s'y faire représenter par son conjoint ou par le partenaire avec lequel il a conclu un pacte civil de solidarité, ou par un autre actionnaire,

- voter par correspondance,

- adresser à la Société (adresse postale : 65, rue des Trois Fontanot, CS 20003, 92024 Nanterre Cedex), à l'attention de Mme Hanane Chikhi, un formulaire de procuration sans indication de mandataire, auquel cas il sera émis un vote favorable à l'adoption des projets de résolutions présentés par le conseil d'administration.

Pour cette assemblée, il n'est pas prévu de vote par des moyens électroniques de communication et, de ce fait, aucun site Internet visé à l'article R.225-61 du Code de commerce ne sera aménagé à cette fin.

Conformément aux dispositions de l'article R.225-85 du Code de commerce, lorsque l'actionnaire aura déjà exprimé son vote par correspondance, envoyé un pouvoir ou demandé sa carte d'admission pour assister à l'assemblée, il ne pourra plus choisir un autre mode de participation à l'assemblée.

2.1. Justification du droit de participer à l'assemblée. - Conformément à l'article R.225-85 du Code de commerce, il est justifié du droit de participer à l'assemblée générale par l'enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte, le lundi 1er juin 2015 à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société Générale (ou son mandataire), soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

L'enregistrement comptable des titres dans les comptes de titres au porteur tenus par les intermédiaires financiers est constaté par une attestation de participation délivrée par ces derniers, en annexe, selon le cas, du formulaire de vote à distance, de la procuration de vote, ou de la demande de carte d'admission établie au nom de l'actionnaire ou pour le compte de l'actionnaire représenté par l'intermédiaire inscrit.

L'actionnaire qui a déjà exprimé son vote à distance, envoyé un pouvoir ou demandé sa carte d'admission ou une attestation de participation peut à tout moment céder tout ou partie de ses actions. Cependant, si la cession intervient avant le lundi 1er juin 2015 à zéro heure, heure de Paris, la Société invalide ou modifie en conséquence, selon le cas, le vote exprimé à distance, le pouvoir, la carte

d'admission ou l'attestation de participation. A cette fin, l'intermédiaire habilité teneur de compte notifie la cession à la Société ou à son mandataire et lui transmet les informations nécessaires.

Aucune cession ni aucune autre opération réalisée après le lundi 1er juin 2015 à zéro heure, heure de Paris, quel que soit le moyen utilisé, n'est notifiée par l'intermédiaire habilité ou prise en considération par la Société, nonobstant toute convention contraire.

2.2. Demande de carte d'admission. - Les actionnaires désirant assister physiquement à l'assemblée générale devront faire une demande de carte d'admission pour les actionnaires inscrits au nominatif : auprès de la Société (adresse postale : 65, rue des Trois Fontanot, CS 20003, 92024 Nanterre Cedex), à l'attention de Mme Hanane Chikhi ;

- pour les actionnaires au porteur : auprès de l'intermédiaire financier qui assure la gestion de leur compte titres.

Toutefois, si un actionnaire au porteur souhaite participer physiquement à l'assemblée et n'a pas reçu, dans les deux jours ouvrés qui précédent l'assemblée générale, la carte d'admission qu'il a demandée, il devra demander à son intermédiaire financier de lui délivrer une attestation de participation qui lui permettra de justifier de sa qualité d'actionnaire au lundi 1er juin 2015 à zéro heure, heure de Paris, pour être admis à l'assemblée.

Par ailleurs, dans le cas où la carte d'admission demandée par l'actionnaire inscrit au nominatif ne lui serait pas parvenue dans les deux jours ouvrés qui précédent l'assemblée générale, cet actionnaire est invité, pour tout renseignement relatif à son statut, à prendre contact avec la Société (adresse postale : 65, rue des Trois Fontanot, CS 20003, 92024 Nanterre Cedex), à l'attention de Mme Hanane Chikhi.

2.3. Modalités communes au vote par correspondance ou par procuration. - A défaut d'assister physiquement à cette assemblée, les actionnaires souhaitant voter par correspondance ou être représentés en donnant pouvoir au Président de l'assemblée, à leur conjoint, au partenaire avec lequel ils ont conclu un pacte civil de solidarité ou à un autre actionnaire dans les conditions légales et réglementaires, notamment celles prévues à l'article L.225-106 du Code de commerce pourront :

- pour l'actionnaire nominatif : renvoyer le formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration qui lui sera adressé avec la convocation, à l'adresse suivante : TRSB Groupe, 65, rue des Trois Fontanot, CS 20003, 92024 Nanterre Cedex, à l'attention de Mme Hanane Chikhi de telle façon que la Société puisse le recevoir au plus tard le vendredi 29 mai 2015 ;

- pour l'actionnaire au porteur : demander ce formulaire à l'intermédiaire auprès duquel ses titres sont inscrits, et lui renvoyer dûment rempli à compter de la date de convocation de l'assemblée générale, de telle façon que les services de la Société puissent le recevoir au plus tard le vendredi 29 mai 2015.

2.4. Vote par procuration. - Les procurations doivent être écrites, signées, communiquées à la Société (adresse postale : 65, rue des Trois Fontanot, CS 20003, 92024 Nanterre Cedex), à l'attention de Mme Hanane Chikhi (s'il est actionnaire au nominatif), ou à son intermédiaire financier (s'il est actionnaire au porteur), de lui envoyer un nouveau formulaire de vote par procuration portant la mention "Changement de Mandataire", et devra lui retourner de telle façon que la Société puisse le recevoir au plus tard le vendredi 29 mai 2015 à minuit, heure de Paris.

Conformément aux dispositions de l'article R.225-79 du Code de commerce, la notification de la désignation et de la révocation d'un mandataire peut également être effectuée par voie électronique, selon les modalités suivantes :

- pour les actionnaires au nominatif : en envoyant un e-mail revêtu d'une signature électronique, obtenue par leurs soins auprès d'un tiers certificateur habilité dans les conditions légales et réglementaires en vigueur, à l'adresse électronique suivante accueilarche@trsb.net en précisant leurs nom, prénom, adresse et leur identifiant Société Générale pour les actionnaires au nominatif pu (information disponible en haut et à gauche de leur relevé de compte) ou leur identifiant auprès de leur intermédiaire financier pour les actionnaires au mandataire, ainsi que les nom et prénom du mandataire désigné ou révoqué ;

- pour les actionnaires au porteur : en envoyant un e-mail revêtu d'une signature électronique, obtenue par leurs soins auprès d'un tiers certificateur habilité dans les conditions légales et réglementaires en vigueur, à l'adresse électronique suivante accueilarche@trsb.net en précisant leurs nom, prénom, adresse et références bancaires complètes ainsi que les nom et prénom du mandataire désigné ou révoqué, puis en demandant impérativement à leur intermédiaire financier qui assure la gestion de leur compte-titres d'envoyer une confirmation écrite (par courrier ou par fax) à la Société (adresse postale : 65, rue des Trois Fontanot, CS 20003, 92024 Nanterre Cedex), à l'attention de Mme Hanane Chikhi.

Seules les notifications de désignation ou de révocation de mandats dûment signées, complétées et réceptionnées au plus tard le vendredi 29 mai 2015 à minuit, heure de Paris, pourront être prises en compte. Par ailleurs, seules les notifications de désignation ou de révocation de mandats de représentation pourront être adressées à l'adresse électronique accueilarche@trsb.net, toute autre demande ou notification à cette adresse portant sur un autre objet ne pourra être prise en compte et/ou traitée.

Le Conseil d'administration.

78 • YVELINES

SOCIETES

CONSTITUTIONS

017612B – LES ECHOS

Aux termes d'un acte SSP en date du 15/04/2015 il a été constitué une SCI nommée :

JM ASSOCIES

Objet social : Acquisition de tous immeubles de toute nature

Siège social : 18 route d'Anet, 78200 SOINDRES

Capital : 500 € **Gérant :** M. Jérôme GALLAUD, 18 route d'Anet, 78200 SOINDRES

Cessions de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Versailles

SCI ANATASE47

Objet social : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport de tous droits et biens immobiliers, la détention, la